

METHODOLOGIE

D'ADMISSION POUR LES ETUDES DE LICENCE DANS LE CADRE DE L'UNIVERSITE DE SCIENCES AGRONOMIQUES ET MEDECINE VETERINAIRE DE BUCAREST

ANNEE UNIVERSITAIRE 2022-2023 FACULTE DE MEDECINE VETERINAIRE - ENSEIGNEMENT EN FRANÇAIS

POUR CITOYENS ROUMAINS, RESSORTISSANTS ETRANGERS (UE/EEE ou non UE) OU ROUMAINS RESIDANT A L'ETRANGER

I. CONSIDERATIONS GENERALES

- a. Peuvent appliquer pour ce programme les citoyens roumains, les ressortissants étrangers des pays de l'Union Européenne/Espace Economique Européen, de la Confédération Suisse, tout comme ceux des pays non UE, conforme aux dispositions légales.
- b. La période d'inscription au Secrétariat d'admission de la Faculté de médecine vétérinaire de Bucarest, Splaiul Independenței, no. 105, secteur 5, est prévue dans le calendrier d'admission. Les dossiers de candidature seront **envoyés par la poste ordinaire ou seront déposés par le candidat** à la Faculté de Médecine Vétérinaire de Bucarest, Splaiul Independenței nr 105, sector 5 (Secrétariat d'Admission). Les candidats veilleront à ce que les documents soient soumis en temps opportun afin que le calendrier d'admission soit respecté. Les dossiers reçus après le 19. 07. 2022 ne seront pas pris en compte.
- c. L'inscription des candidats pour le programme de licence Médecine vétérinaire – enseignement en français est possible uniquement pour la **1^{ère} année d'études**.

II. DOCUMENTS A FOURNIR

II A. Les candidats citoyens roumains qui désirent étudier à la Faculté de Médecine vétérinaire de Bucarest – Enseignement en français vont déposer un **dossier complet** au Secrétariat d'Admission de la Faculté de médecine vétérinaire de Bucarest, contenant les documents suivants :

- **Formulaire de demande**, adressée au Recteur de l'université ;

- **Diplôme de Baccalauréat** en original ; les diplômés de 2022 et qui ne sont pas encore entrés en possession de leur diplôme, peuvent déposer temporairement **l'Attestation de réussite au baccalauréat en original**, délivré par le lycée gradué ;
- **Lettres de recommandation/certificats de volontariat** ;
- **Certificat de naissance** – copie certifiée conforme à l'original ;
- **Carte d'identité** – copie certifiée conforme de l'original ;
- **2 photos d'identité** (type passeport, 3,5 x 4,5 cm) ;
- **Certificat médical**, qui prouve la compatibilité pour le domaine choisi et le fait que le candidat ne souffre pas des maladies infecto-contagieuses ;
- **Documents justificatifs pour la maîtrise de la langue française** niveau **minimum B1** (uniquement pour les candidats qui ne vont pas soutenir l'épreuve de compétence linguistique, niveau minimum B₁) ;
- **Preuve de paiement de la taxe d'évaluation du dossier de candidature** ;
- **Formulaire sur la protection des données personnelles des candidats (GDPR)**.

II. B. Les ressortissants des pays de l'Union Européenne/ Espace Economique Européen, ressortissants étrangers non UE ou roumains avec leur résidence à l'étranger vont déposer un **dossier complet** au Secrétariat d'Admission, contenant les documents suivants :

- **Formulaire de demande**, adressée au Recteur de l'université ;
- **Diplôme de baccalauréat ou équivalent** – **original** ou copie conforme certifiée, accompagné de la traduction certifiée ou apostillée (selon le cas) en langue roumaine, en français ou anglais ;
- **Relevé de notes** - *copie certifiée conforme à l'original* pour toutes les années de lycée, traduction certifiée ou apostillée (selon le cas) en roumain, français ou anglais ;
- **Lettres de recommandation / certificats de volontariat** ;
- **Certificat de naissance** – traduit certifiée ou apostillée (selon le cas) en roumain, français ou anglais (*copie certifiée conforme à l'original*)
- **Lettre d'acceptation aux études**, délivrée par le Ministère de l'Education Nationale de Roumanie – Département de Relations Internationales (<http://www.cnred.edu.ro>) pour les ressortissants des pays non UE. *Les documents nécessaires pour obtenir ce document vont être envoyés par l'USAMV Bucarest au Ministère de l'Education Nationale.*
- **Lettre de reconnaissance du niveau d'études lycées** délivrée par le Ministère de l'Education Nationale de Roumanie (<http://www.cnred.edu.ro>), pour les candidats ressortissants des pays de l'Union Européenne, de l'Espace Economique Européen ou la Confédération Suisse. *Les documents nécessaires*

pour obtenir ce document vont être envoyés par l'USAMV Bucarest auprès du Ministère de l'Éducation Nationale.

- **Preuve de paiement de la taxe pour dossier de reconnaissance du niveau d'études lycées.** Les détails de paiement peuvent être trouvés sur le site du CNRED (<https://www.cnred.edu.ro/fr>).

De l'étranger, le paiement est aussi possible en Euro par virement bancaire en précisant le numéro de compte ci-dessous :

Bénéficiaire: Ministère de l'Éducation
Code fiscal: 13729380
Banque: Banque Commerciale Roumaine - BCR, agence bancaire Sala Palatului
Code IBAN: RO35RNCB0080005630300077
Code SWIFT: RNCBROBU
Code BIC: RNCB

Les frais en Euro sont calculés au taux de change Leu - Euro affiché par BNR à partir du jour où le transfert bancaire est effectué.

Important: Le numéro IBAN de bénéficiaire ainsi que le nom de l'applicant doivent être mentionnés sur la preuve de paiement!

- **2 copies du passeport** (pour ressortissants des pays non UE) ou de la **carte d'identité / passeport** (ressortissants de l'UE), nécessaires pour la photo du candidat, la date de la délivrance et la période de validité du document ;
- **4 photos d'identité** (type passeport, 3,5 x 4,5 cm) ;
- **Certificat médical** qui atteste la compatibilité avec le domaine choisi et que le candidat ne souffre pas des maladies infecto-contagieuses ;
- **Documents qui attestent la maîtrise de la langue française** (uniquement pour les candidats qui ne vont pas soutenir l'épreuve de compétence linguistique, niveau minimum B₁) ;
- **Preuve de paiement de la taxe d'évaluation du dossier de candidature ;**
- **Formulaire sur la protection des données personnelles des candidats (GDPR).**

* Des copies légalisées du diplôme de baccalauréat ou de l'équivalent du diplôme de baccalauréat, ainsi que de l'acte de naissance traduit en roumain peuvent être faites auprès d'un notaire public roumain ou à l'ambassade de Roumanie / consulat roumain dans le pays de résidence.

III. TAXES

Le programme **d'études licence Médecine vétérinaire – Enseignement en langue française** met à disposition des candidats :

- **30 places avec frais de scolarité** ; le montant annuel (taxe) est **de 6030 euros /année** d'étude. Ces places peuvent être occupés par concours par **les citoyens roumains, les ressortissants de l'UE ou les personnes de citoyenneté roumaine résidant à l'étranger.**
- **3 places avec frais de scolarité (de 6030 euros /année) pour les citoyens non UE**, les sièges seront attribués à des citoyens non européens (CPV), établis par le Ministère de l'Enseignement National à la demande de l'USAMV à Bucarest.

Les candidats doivent faire preuve de paiement de la **taxe d'évaluation du dossier de candidature de 100 euros.**

Au moment de la remise des documents d'inscription, chaque candidat doit faire preuve de paiement de **la taxe non remboursable de 100 euros pour l'évaluation du dossier de candidature** et des lettres de recommandation / attestations de volontariat.

Pour l'année universitaire 2022-2023, les frais de scolarité doivent être payés en 2 tranches :

- **La 1^{ère} tranche - 3 015 euros** doit être payée par les candidats admis aux places avec frais de scolarité entre le **25.07** et le **27.07.2022** ; ces frais de scolarité comprennent les **frais de confirmation de place (non remboursables) d'un montant de 2 000 euros** ;
- **La 2^{ème} tranche - 3 015 euros** doit être payée jusqu'à la date d'entrée en session d'hiver.

Les frais mentionnés ci-dessus doivent être payés dans le cadre des périodes précisées dans le calendrier d'admission, auprès de la banque, dont voici les détails :

Bénéficiaire : **Université des Sciences Agronomiques et Médecine Vétérinaire de Bucarest**

Banque: **BCR World Trade Center, Bld. Expozitiei 2, Sector 1, Bucarest**

Code Swift : **RNCB ROBU**

Code IBAN : **RO59 RNCB 0085 0005 0839 0450**

Important: Le numéro IBAN de bénéficiaire ainsi que le nom de l'appliquant doivent être mentionnés sur la preuve de paiement!

- Les citoyens **étrangers provenant des pays non- UE** vont payer la taxe d'études dans **une seule tranche** (ces frais de scolarité comprennent les **frais de confirmation de place – non remboursables – d'un montant de 2 000 euros**) **dans la période 25.07.2022 et le 27.07.2022.**

Le non-paiement de la taxe (1ere tranche des frais d'études) dans la période précisée amène à la perte de la place occupée sur les listes primaires et le placement du candidat dans la liste des candidats éliminés (non admis), quelle que soit la moyenne obtenue au concours d'admission.

IV. SOUTENANCE DE L'ÉPREUVE DE COMPÉTENCE LINGUISTIQUE

L'épreuve de compétence linguistique va être soutenue par les candidats qui ne présentent pas dans le dossier d'inscription les documents qui attestent les compétences de maîtrise de la langue française.

Cette épreuve peut être soutenue de manière suivante :

1. Les candidats citoyens roumains avec domicile en Roumanie et les ressortissants étrangers qui vont déposer personnellement les documents auprès du Secrétariat d'Admission de la Faculté de Médecine vétérinaire de Bucarest vont soutenir l'épreuve de compétence linguistique au moment de l'inscription, conforme au calendrier de l'admission.
2. Les candidats citoyens roumains résidant à l'étranger et les ressortissants étrangers qui transmettent leur dossier de concours par la poste, vont soutenir l'épreuve de compétence linguistique en ligne (Skype, Zoom, MS Teams), selon un rendez-vous préalable, de commun accord avec le candidat et le Secrétariat d'Admission et conforme au calendrier de l'admission.

L'évaluation des candidats se réalisera par un qualificatif ADMIS/NON ADMIS

Le résultat de l'évaluation de compétence linguistique sera communiqué au candidat à la fin de la soutenance de l'épreuve.

Les candidats qui sont ressortissants des pays dont la langue officielle est le Français, ainsi que ceux qui présentent dans leur dossier de candidature des documents qui attestent les compétences linguistiques, documents délivrés par des institutions accrédités ou habilités, ne vont pas soutenir l'épreuve de compétence linguistique.

V. L'ÉVALUATION DES LETTRES DE RECOMMANDATION /CERTIFICATS DE VOLONTARIAT

Les lettres de recommandation/certificats de volontariat vont être rédigées **en français**. Chaque document va certifier la disponibilité et les habilités du candidat pour le métier de vétérinaire. Ces documents vont représenter **10% du résultat final** du concours

d'admission. Les candidats qui ne présentent pas dans leur dossier de candidature des lettres de recommandation /certificats de volontariat, vont perdre 10% du résultat final, sans être disqualifiés.

L'évaluation se réalisera ainsi :

OUI = 10% du résultat final ;

NON = 0% du résultat final.

VI. EVALUATION FINALE DU CANDIDAT

Le résultat final des candidats va être calculé ainsi :

1. La moyenne générale de l'examen de baccalauréat ou son équivalent – **90%**
2. Les lettres de recommandation / certificats de volontariat – **10%**

VII. EN CAS D'EGALITE DES RESULTATS

Dans la situation où plusieurs candidats ont la **même moyenne** - égale à celle du candidat qui occupe la dernière place des listes primaires, se déclare ADMIS le candidat ayant obtenu les plus grandes notes (ou équivalent des notes du système de notation de Roumanie, conforme aux critères du Ministère de l'Enseignement National) aux examens de **BIOLOGIE/CHIMIE** dans le cadre de l'examen de baccalauréat ou son équivalent.

Si l'égalité persiste, se déclare admis le candidat qui a obtenu la plus grande note à l'examen de LANGUE MATERNELLE.

Le mode de conversion des notes / moyennes du système éducatif suivi par le candidat au système roumain est constitué en annexe à la présente méthodologie.

CALENDRIER D'ADMISSION SESSION JUILLET 2022

Période	Activité	Remarques
01.07.2022- 19.07.2022	Enregistrement des dossiers des candidats	Les candidats vont envoyer le dossier de candidature par la poste ordinaire à l'adresse Faculté de Médecine Vétérinaire de Bucarest, Splaiul Independentei nr 105, 050097, sector 5, Bucarest, Roumanie, UE Le dossier peut être déposé par le candidat lui-même. Soutenir l'épreuve de compétence linguistique en ligne.
20.07.2022	Affichage de la liste des candidats inscrits	http://fmvb.ro/french/
21.07.2022	Analyse et traitement des dossiers	Evaluation des lettres de recommandation / certificat de volontariat Représente 10% du résultat final
22.07.2022	Affichage des résultats initiales du concours Affichage de la liste initiale des candidats ADMIS Affichage de la liste des candidats NON ADMIS	http://fmvb.ro/french/
22.07.2022	Dépôt des contestations et leur résolution	Le dépôt des contestations personnellement ou par mail à fr@fmvb.ro
25.07.2022- 27.07.2022	Paiement de la taxe de confirmation de la place (candidats admis sur listes initiales) Transmission des contrats d'études signés par les candidats déclarés admis	3015 euros (2000 euros taxe non-remboursable) pour les candidats admis UE 6030 euros (2000 euros taxe non-remboursable) pour les candidats admis non UE Le non paiement de la taxe dans cette période <i>amène à la perte de la place occupée sur les listes primaires</i> et le placement du candidat dans la liste des candidats éliminés (non- admis) Le dépôt des contrats d'études signés par les candidats déclarés admis personnellement ou par mail à fr@fmvb.ro
28.07.2022	Annnonce du retrait des candidats admis de la liste finale (sur la base de la demande ou de la déclaration du candidat admis)	Par mail à fr@fmvb.ro

29.07.2022	<p>Affichage de la liste finale des candidats ADMIS (UE et non UE)</p> <p>Affichage de la liste finale des candidats NON ADMIS (cette liste va inclure les candidats admis sur les listes primaires qui n'ont pas payé la taxe de confirmation de la place, voire la 1ere tranche de la taxe d'études)</p>	<p>http://fmvb.ro/french/</p>
01.08.2022	<p>La liste et les dossiers des candidats ressortissants des pays de l'UE vont être transmis auprès du Ministère de l'Education Nationale dans le but d'obtenir la lettre de reconnaissance des études niveau lycée.</p> <p>De même pour les ressortissants d'autres pays, dans le but d'obtenir la lettre d'acceptation aux études universitaires en Roumanie.</p>	<p>Les documents seront envoyés par le Département des Relations Internationales de l'Université des Sciences Agronomiques et de Médecine Vétérinaire de Bucarest</p>